



Programme de soutien à l'ODD 6 GIRE

Dossier d'accélération de la GIRE

2.C Lignes directrices pour une participation et une inclusion multipartites efficaces

Octobre 2021

Pourquoi impliquer de multiples parties prenantes dans la GIRE ?

La participation et le dialogue multipartites sont inscrits au cœur des définitions de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE). Pour « promouvoir la gestion et la mise en valeur coordonnée des ressources en eau, des terres et des ressources connexes en vue d'optimiser, de manière équitable, le bien-être économique et social qui en découle sans compromettre la pérennité des écosystèmes vitaux et de l'environnement¹ », il est impératif que les parties prenantes dont les décisions affectent ces ressources, mais aussi celles qui sont affectées par ces ressources, s'engagent ensemble dans un dialogue ouvert et constructif.

Participants aux consultations multipartites sur l'indicateur 6.5.1 de l'ODD 6

Pour contribuer à la rédaction et à la formalisation du plan d'action national pour la GIRE à l'issue de l'étape 2, les parties prenantes pertinentes dans le contexte national doivent être invitées à participer au processus de consultation qui comprend un ou plusieurs ateliers ou consultations multipartites en présentiel ou virtuel. Une telle démarche permet d'améliorer l'appropriation collective des processus décisionnels, ce qui se traduit par un plan d'action solide et inclusif. Afin de garantir un ensemble large, équilibré et consensuel de mesures liées à l'eau, il est suggéré d'inclure dans ce processus de consultation les parties prenantes suivantes, issues de différents secteurs et situées à différents échelons :

- **Pouvoirs publics nationaux** : représentants du ou des principaux ministères responsables des ressources en eau, ainsi que d'autres autorités publiques impliquées dans les enjeux liés à l'eau ou ayant un impact sur ceux-ci (par exemple, agriculture/élevage, sylviculture, énergie, environnement, tourisme, aménagement urbain, assainissement, finances, changements climatiques, gestion des risques, santé, etc.) Éventuellement, des parlementaires qui s'intéressent aux enjeux liés à l'eau et à l'environnement peuvent être invités.
- **Responsables de bassin versant, d'aquifère et de zone protégée, autorités municipales** : collectivités locales, représentants de zones protégées et organismes responsables de la gestion ou de la surveillance des ressources en eau au niveau du bassin fluvial, du bassin lacustre ou de l'aquifère. Cela devrait également inclure des représentants de projets pertinents liés à la GIRE. Le processus de l'étape 2 doit couvrir de larges zones géographiques du pays. Une bonne communication avec les utilisateurs à tous les niveaux est essentielle au bon déroulement du processus.
- **Communauté universitaire et scientifique** : institutions académiques, universités, instituts de recherche, groupes de réflexion et autres organismes disposant d'informations, d'études, de données et d'analyses pertinentes sur différents aspects des ressources en eau.
- **Société civile** : organisations non gouvernementales, groupements communautaires, associations d'utilisateurs d'eau, associations de défense de l'environnement, initiatives scientifiques citoyennes et/ou organisations paysannes axées sur les ressources en eau.
- **Équipes de pays et entités des Nations Unies dans le pays** : principales entités des Nations Unies ayant trait au développement durable, à l'environnement, aux questions sociales et au développement économique : <https://unsdg.un.org/un-in-action/country-level>.

¹ Définition de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) du Partenariat mondial pour l'eau : <https://www.gwp.org/en/gwp-SAS/ABOUT-GWP-SAS/WHY/About-IWRM/>

- **Responsables des enjeux relatifs aux eaux transfrontières** : y compris les représentants des organismes publics officiels et/ou des mécanismes de coordination qui s'occupent des aquifères ou des bassins hydrographiques transfrontières.
- **Partenaires du Partenariat mondial pour l'eau dans le pays** : les partenaires du Partenariat mondial pour l'eau représentent un éventail de parties prenantes concernées par la GIRE, issues de différents secteurs : <https://www.gwp.org/en/partner/existing-partners/Partner-Search/>
- **Partenaires de CAP-Net dans le pays** : réseaux et organisations de renforcement des capacités axés sur l'eau : <http://www.cap-net.org/networks-partnerships/>.
- **Communauté financière et des donateurs** : fondations, organismes de coopération bilatérale et multilatérale, banques de développement régionales et/ou mondiales et autres bailleurs de fonds susceptibles de s'aligner sur les possibilités identifiées dans ce processus pour renforcer la mise en œuvre de la GIRE. Il est important d'inclure ces parties prenantes dès le départ pour pouvoir financer la mise en œuvre du plan d'action.
- **Commerce et industrie** : entreprises ayant une influence notable sur l'environnement, la société et l'économie, qui proposent des solutions innovantes dans le domaine de l'eau et/ou qui affichent un intérêt déclaré pour les enjeux liés à l'eau, qu'elles appartiennent au secteur des boissons, de l'alimentation, de l'exploitation minière, de l'énergie, du papier, des produits de consommation, du tourisme ou à d'autres secteurs connexes.
- **Points focaux nationaux pour les autres cibles et indicateurs des ODD liés à l'eau** : les représentants des gouvernements ont désigné des points focaux pour chaque cible et indicateur des ODD liés à l'eau (et pas seulement pour l'ODD 6). Il est possible de se procurer les coordonnées des points focaux de l'ODD 6 par l'intermédiaire des circuits gouvernementaux officiels. Elles sont également disponibles sur le site Internet de l'Initiative d'ONU-Eau pour le suivi intégré de l'ODD 6, ou peuvent être fournies par GWP sur simple demande.
- **Groupes de promotion de l'égalité de genre** : La troisième recommandation des Principes de Dublin² énonce que « les femmes jouent un rôle essentiel dans l'approvisionnement, la gestion et la préservation de l'eau ». La discrimination fondée sur le genre peut limiter les possibilités des femmes à accéder à des ressources vitales en eau. Les entraves à la participation des femmes à la gestion des ressources en eau ont souvent des répercussions injustes, qui se perpétuent d'elles-mêmes, sur la vie des femmes mais aussi des hommes. Cette participation limitée peut, à son tour, conduire à d'autres formes de marginalisation et restreindre l'accès des femmes aux ressources productives. En identifiant les organisations spécialisées dans les questions de genre et en les impliquant dans la GIRE, il est possible de faire en sorte que les possibilités et les retombées positives des interventions liées à l'eau soient accessibles pour les hommes et pour les femmes de manière égale/équitable. Le Programme de soutien a récemment terminé une étude portant sur les principaux goulets d'étranglement et facteurs favorables à l'intégration de la dimension de genre dans la gestion des ressources en eau. Le rapport complet et une note d'orientation sont disponibles [ici](#). En outre, le document d'action du Partenariat mondial pour l'eau sur l'égalité de genre fournit des recommandations concrètes sur la manière d'améliorer l'intégration des questions de genre. Le domaine d'action³ de ce document d'action, portant sur *la participation significative et inclusive aux prises de décisions et partenariats* fournit des informations et des

² Voir : <https://www.gwp.org/contentassets/05190d0c938f47d1b254d6606ec6bb04/dublin-rio-principles.pdf>

recommandations particulièrement utiles pour la mise sur pied des processus multipartites nécessaires à la planification des interventions dans le domaine de la GIRE.

- **Groupes vulnérables, dont les populations autochtones** : institutions et groupements organisés représentant les droits, les intérêts et les perspectives des groupes vulnérables, tels que définis dans l'enquête sur l'indicateur 6.5.1 de l'ODD 6. Il est particulièrement important de tenir compte des points de vue des populations autochtones, puisque les terres qu'elles occupent traditionnellement sont réputées pour abriter la majeure partie de la biodiversité restante de la planète. Il convient de noter que le ou les ateliers devront peut-être se dérouler dans des langues autres que la langue nationale prédominante.
- **Jeunes** : la participation des jeunes³ et des jeunes professionnels⁴ peut améliorer la qualité et la pertinence des initiatives, des politiques et des programmes liés à l'eau, dans la mesure où ces individus peuvent apporter de nouveaux éclairages, ainsi que des idées et des solutions novatrices. Les associations de jeunes engagées dans le domaine de l'eau ou du développement durable peuvent être un bon point de départ pour identifier les meilleurs participants. Les jeunes ne forment pas un groupe homogène et peuvent provenir de divers horizons : on y trouve par exemple des chercheurs, des membres de la société civile et de tribus autochtones, des entrepreneurs et de jeunes professionnels du secteur de l'eau. Veuillez vous référer à la Youth Engagement Strategy (Stratégie d'implication des jeunes) du Partenariat mondial pour l'eau pour en savoir plus.

Recours aux outils virtuels pour garantir des processus multipartites inclusifs et participatifs

Les consultations peuvent se faire par différents moyens, en personne ou en ligne. Grâce aux progrès de la technologie, plusieurs personnes peuvent désormais collaborer sur un même document en temps réel. Les idées qui suivent peuvent vous guider dans la conception des processus de participation des parties prenantes en ligne.

Possibilités d'interaction en ligne

Les options suivantes peuvent être combinées de la manière la plus adaptée à votre pays.

- **Commentaires par écrit** : il s'agit par exemple de demander aux parties prenantes de fournir des contributions écrites en marge des consultations officielles. Pour recueillir les idées d'un grand nombre de participants, il suffit de mettre à leur disposition une adresse électronique ou un simple formulaire en ligne.
- **Groupes de discussion** : des ateliers en ligne au format plus réduit, avec certains groupes de parties prenantes, peuvent être organisés pour discuter d'aspects concrets du processus. Il peut s'agir d'une séance de discussion brève et ciblée ou de plusieurs séances successives visant à consolider les notions partagées et à progresser vers un consensus, se déroulant idéalement à l'aide d'un logiciel vidéo.

³ La définition de la notion de « jeunes » varie d'une organisation à l'autre. Pour le Partenariat mondial pour l'eau, les jeunes sont des individus âgés de 15 à 35 ans, alors que l'ONU considère généralement que les jeunes ont entre 15 et 24 ans.

⁴ Les « jeunes professionnels » désignent les jeunes diplômés âgés de moins de 35 ans qui ont une certaine expérience professionnelle, selon la [Stratégie d'implication des jeunes](#).

- **Consultations personnelles semi-structurées** : pour un contact plus direct, il est possible d'organiser des entretiens avec quelques individus clés afin de mieux cerner les opportunités et les enjeux dans un pays donné.
- **Forum de discussion** : Les questions clés peuvent être soumises à un public plus large, éventuellement dans le cadre d'un processus de pré-inscription. Cela permet de traiter certains points clés beaucoup plus en profondeur, afin de favoriser une vision commune partagée par un plus grand nombre de participants.
- **Sondage en ligne** : en complément éventuel d'une analyse approfondie effectuée par un groupe restreint de participants, il est possible d'obtenir un retour d'information quantitatif et qualitatif d'un groupe plus large par l'intermédiaire d'un sondage en ligne. Cela peut s'avérer particulièrement utile pour le processus de classement des priorités.
- **Consultation(s) en ligne** : Des ateliers ou des consultations en ligne peuvent être organisés pour étoffer les commentaires recueillis par l'intermédiaire des différents mécanismes énumérés ci-dessus. Les ateliers ou consultations en ligne peuvent être au besoin répartis sur plusieurs jours consécutifs. En tout état de cause, il convient d'en réduire la durée par rapport aux ateliers qui se déroulent en présentiel. Si les circonstances et les directives sanitaires nationales et locales le permettent, il est possible d'envisager d'effectuer l'atelier sous un format hybride, où certains participants sont présents sur place tandis que d'autres y assistent en ligne.

Plateformes et outils de réunion en ligne envisageables

La liste succincte ci-après contient quelques plateformes et outils de communication pouvant être utilisés pour les consultations. Les services publics et les particuliers peuvent avoir leurs propres plateformes de prédilection. Il n'est pas nécessaire d'adopter de nouvelles plateformes si des mécanismes efficaces ou connus sont déjà en place. Pour les consultations de grande ampleur, la participation de facilitateurs spécialisés dans l'utilisation de ces outils serait bénéfique.

- Pour deux personnes ou un groupe restreint : par exemple, téléphone, Skype, WhatsApp, Telegram, Zoom, Facetime, etc.
- Réunions/ateliers en ligne (avec ou sans vidéo) : par exemple, MS Teams, WebEx, GoToMeeting, Skype for Business, Zoom, Google Meet ou diffusion en direct sur les réseaux sociaux (comme Facebook, LinkedIn ou YouTube).
- Sondage en ligne : par exemple, Survey Monkey, Google Forms, Kahoot, Pollev, Slido ou FormStack.
- Forum de discussion : par exemple, Facebook, LinkedIn.
- Réflexion collective : Miro, Google docs.

Concevoir un processus multipartite efficace

Le Programme de soutien à l'ODD 6 GIRE a passé en revue et analysé les documents issus des processus multipartites pour le suivi de l'indicateur 6.5.1 dans les 61 pays qui bénéficient du Programme de soutien. Les modalités de consultation incluaient des séances en présentiel, en ligne et mixtes. L'analyse complète est disponible [ici](#). Une note d'orientation met en avant les principaux facteurs susceptibles d'accroître la légitimité des processus multipartites et décrit quelques aspects à prendre en compte pour toutes les modalités de consultation.

Voici un résumé de quelques-unes des recommandations incluses dans cette note :

Critères	Recommandations et bonnes pratiques
Inclusion des parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à la diversité sectorielle en incluant des représentants de différents secteurs et ministères et prendre en compte les différents sous-secteurs qui sont inclus dans l'enquête sur la GIRE (dimension de genre, enjeux relatifs aux eaux transfrontières, secteur privé, groupes vulnérables, etc.). • Veiller à la diversité géographique pour refléter le fait que les décisions sont prises à différents niveaux (local, du bassin, régional, national et international). • De préférence, les participants devraient inclure des représentants d'organismes publics (tels que les ministères et les collectivités territoriales pour l'eau), de la société civile, du secteur privé et d'organisations non gouvernementales impliqués dans des activités liées à l'eau, l'assainissement et l'hygiène (EAH). • Il convient également de veiller à la diversité des participants en matière de genre, d'âge et d'appartenance à des groupes ethniques ou à des groupes traditionnellement marginalisés.
Équité de la procédure	<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à ce que chaque participant dispose des informations pertinentes avant de s'engager dans le processus de consultation. Envoyer ces informations à l'avance et être disponible avant et après les réunions pour toute question ou précision. • Renforcer les capacités des groupes traditionnellement marginalisés pour leur permettre de participer efficacement au processus. Par exemple, il peut être envisagé d'organiser des réunions en amont de l'atelier pour que les personnes non initiées se familiarisent avec les termes techniques et le jargon du secteur. • Envisager de prolonger les ateliers et/ou les périodes de participation, de manière à donner aux parties prenantes davantage d'occasions de faire valoir leurs problèmes et leurs priorités au cours des discussions. Il convient toutefois de souligner que cette prolongation peut se faire au détriment de l'inclusion, étant donné que certaines parties prenantes risquent de ne pas être en mesure de s'engager pour la totalité de la durée des consultations.
Orientation vers le consensus	<ul style="list-style-type: none"> • Instaurer un climat propice au consensus en utilisant plusieurs méthodes destinées à accroître la cohésion du groupe, à savoir par exemple : des exercices visant à renforcer la confiance mutuelle, des discussions de groupe suivies de séances de retour d'information, des méthodes créatives de définition des problèmes telles que des exercices fondés sur l'abstraction et la projection ou encore des techniques basées sur les structures libératrices. • Envisager la tenue d'ateliers sur plusieurs jours plutôt que sur quelques heures ou prévoir des périodes de consultation plus longues, afin de donner aux parties prenantes plus de temps pour échanger leurs points de vue et créer un sentiment de compréhension et de confiance mutuelles.

Transparence	<ul style="list-style-type: none">• Mettre à disposition les données et les documents qui retracent, suffisamment en détail, les différentes phases de la consultation, en veillant à rester objectif lors des débats et des procédures de notation.• Communiquer l'ordre du jour à l'avance, prendre des notes lors de la réunion, dresser la liste des participants finaux, diffuser les résultats de la réunion et partager le résumé des discussions, en indiquant ce qui a été dit, par qui et comment les appréciations ont été compilées.• Utiliser des outils tels que les enquêtes de satisfaction, en plus des séances de retour d'information, pour cerner les points forts et les points faibles du processus de consultation et la manière de le perfectionner.
---------------------	--